



Gouvernement du Québec  
Ministre de la Sécurité publique

## Communiqué de presse

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW QUÉBEC, CODE 36  
PLUS SERVICE AUX HEBDOS**

### **L'Établissement de détention de Roberval sera construit en mode conventionnel**

### **LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC LANCE LE PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES DÉBUT DES TRAVAUX AU PRINTEMPS 2011**

**Roberval, le 16 septembre 2009.** — Le ministre de la Sécurité publique, monsieur Jacques P. Dupuis, a annoncé aujourd'hui la construction en mode conventionnel de l'établissement de détention de Roberval plutôt qu'en partenariat public-privé. Le gouvernement du Québec lance le processus d'appel d'offres, et les travaux débiteront au printemps 2011.

L'investissement de 107 millions de dollars permet la création de 250 emplois pendant la construction. Une fois que l'établissement sera construit, en 2013, ce sont 65 emplois qui auront été créés.

« Le gouvernement du Québec a décidé de construire un établissement de détention à Roberval. Aujourd'hui, nous franchissons une autre étape, dans le respect de l'échéancier prévu, avec l'adoption du décret autorisant sa construction en mode conventionnel. Le processus d'appel d'offres débute et les travaux commenceront au printemps 2011 », a mentionné M. Dupuis.

Pour le ministre, le gouvernement du Québec fait bien plus que construire un établissement de détention. « Le gouvernement injecte 107 millions de dollars afin de soutenir directement l'économie de Roberval et de sa région. C'est une marque de confiance envers une communauté qui veut stimuler et diversifier son offre en matière d'emplois », a souligné M. Dupuis.

Le ministre de la Sécurité publique a fait l'annonce de cette nouvelle étape à Roberval en compagnie du maire de l'endroit, monsieur Michel Larouche, du ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, monsieur Serge Simard, ainsi que des principaux acteurs socioéconomiques de la région.

À cet égard, le ministre Simard s'est dit très satisfait de cette annonce. « Cette nouvelle confirme la volonté du gouvernement de participer à la croissance et à la diversification de l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les emplois générés par ce projet permettront de créer de la richesse et contribueront ainsi au dynamisme de toute notre région », a-t-il précisé.

### **Annnonce du processus d'appel d'offres accueillie favorablement à Roberval**

Le maire de Roberval, a tenu à souligner l'importance que le nouvel établissement de détention voie le jour dans la région. « Cette annonce est un stimulant pour notre économie. En raison des difficultés vécues dans le secteur forestier, les entrepreneurs locaux et régionaux pourront profiter directement de cet investissement majeur. Les 250 emplois en période de construction entraîneront des retombées économiques importantes pour les travailleurs et leurs familles », a mentionné M. Larouche.

Pour sa part, la présidente de la Chambre de commerce et d'industrie du secteur Roberval, madame Mélanie Arcand, se réjouit que le gouvernement procède à cet investissement majeur au Saguenay-Lac-Saint-Jean. « Nous avons toujours cru à la réalisation de ce projet et sommes heureux de constater qu'une étape importante est franchie aujourd'hui », a-t-elle précisé. Enfin, en lançant le processus d'appel d'offres, le gouvernement du Québec franchit une étape cruciale dans la réalisation de ce projet d'infrastructure. Au cours des prochains mois, le ministère de la Sécurité publique procédera à la préparation des plans et devis. Le gouvernement devra ensuite les approuver au printemps 2011 avant le début des travaux.

- 30 -

**Source :**

Sarah Pilote-Henry  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre de la Sécurité publique  
418 643-2112

**Information :**

Mario Vaillancourt  
Responsable des relations avec les médias  
Ministère de la Sécurité publique  
418 646-2512

Adresse Internet : [www.msp.gouv.qc.ca](http://www.msp.gouv.qc.ca)

## FEUILLET D'INFORMATION

### Établissement de détention de Roberval

- Construction en mode conventionnel
- Capacité : 180 cellules (31 de plus)
- Début des travaux : printemps 2011
- Coût des travaux : 107 millions de dollars
- 250 emplois créés pendant la construction
- 65 nouveaux emplois permanents créés dès 2013

### Étapes à venir

- 1) Présentation des plans et devis : printemps 2011
- 2) Approbation du Conseil des ministres : printemps 2011
- 3) Fin des travaux : 2013

### Mesures pour contrer la surpopulation carcérale au Québec

- En février 2008, le ministère de la Sécurité publique a annoncé l'ajout de 324 places supplémentaires temporaires, ce qui contribue à réduire le problème de surpopulation.
- Le gouvernement du Québec a annoncé l'investissement de 700 millions de dollars pour la construction de 6 établissements de détention et la rénovation de 7.